

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 mai 2006
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 24 mai 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Vous avez été informé de la situation instable qui règne au Timor-Leste et du fait que le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement national du Timor-Leste ont demandé une assistance internationale au Portugal, à l'Australie, à la Malaisie et à la Nouvelle-Zélande pour aider à rétablir la sécurité et la confiance. Le Gouvernement néo-zélandais examine sérieusement cette demande et prendra contact avec le Gouvernement du Timor-Leste aujourd'hui pour déterminer la nature exacte de ses besoins. Par ailleurs, nous coordonnerons étroitement notre action avec le Portugal, l'Australie et la Malaisie.

Compte tenu de la gravité de la situation au Timor-Leste, la Nouvelle-Zélande s'associe à l'Australie et au Portugal pour demander que le Conseil de sécurité examine cette question d'urgence aujourd'hui. En application de l'Article 54 du Chapitre VIII de la Charte, nous veillerons à ce que le Conseil de sécurité soit informé de la réponse que la Nouvelle-Zélande compte apporter à cette demande.

J'ai envoyé une lettre similaire au Secrétaire général. Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de la Nouvelle-Zélande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Rosemary **Banks**

